
**Dossier Inscription École de
Saint Caprais de Lerm
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

NOM Prénom

Ce dossier vous permet d'inscrire votre enfant aux prestations périscolaires :

- Bus : OUI NON
- Garderie matin : OUI NON
- Garderie soir : OUI NON
- Cantine : OUI NON
- Garderie Mercredi : OUI NON

Documents à retourner à la mairie, dûment complétés et signés

- la fiche de renseignement
- le règlement intérieur
- le règlement financier le mandat SEPA, RIB

Possibilité d'envoyer le dossier par mail : mairie-stcaprais@collectivite47.fr

Remise des dossiers avant le 7 juillet 2023

Justificatifs à nous remettre pour les nouvelles inscriptions uniquement :

(Sauf si déjà remis)

- Copie de la carte d'identité des représentants légaux
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de vaccination

En cas de changement de situation en cours d'année, fournir :

- Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives d'un changement intervenu dans la situation familiale (divorce, droit de garde de l'enfant ...)
- Déménagement : fournir un justificatif du mois dans lequel le déménagement est intervenu

Je communique mon adresse mail :

.....@.....

Fait à Saint Caprais de Lerm, le

Signature

Modalités d'inscription et de fonctionnement

GARDERIE PERISCOLAIRE : (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

J'inscris mon enfant à la garderie.

Matin : 7h30-8h50

Soir : 16h30-18h30

GARDERIE DU MERCREDI :

J'inscris mon enfant à la garderie du **MERCREDI**.

Matin : 7h30 – 13h30

Repas

Après-midi : 13h30-18h30

CANTINE

J'inscris mon enfant à la cantine les jours suivants (valable pour toute l'année scolaire)

lundi mardi jeudi vendredi

Je m'engage à transmettre à mon enfant les consignes suivantes :

- Respecter strictement les consignes du personnel d'encadrement
- Avoir un comportement respectueux envers les autres et les biens d'autrui.
- Toute infraction au règlement, sera passible d'exclusion.

BUS (dossier d'inscription disponible en mairie)

J'inscris mon enfant au transport scolaire RPI

(Dossier d'inscription à remplir et à retourner auprès du SITE à Castelcullier)

- Horaire du bus le matin : départ à 8h15 (lundi et vendredi) et à 8h05 (mardi et jeudi)

- Horaire du bus le soir : arrivée à 16h55

FACTURATION

Le règlement est envoyé à terme échu, une facture sera adressée à chaque famille. Pour les familles qui utilisent plusieurs prestations périscolaires, une seule facture vous sera adressée. Le paiement s'effectue par prélèvement automatique en remplissant le mandat SEPA, le document règlement financier valant contrat de prélèvement et en nous fournissant un RIB.

Droit à l'image

Utilisation de photos de votre enfant

La commune est amenée à utiliser des photos des enfants de l'école pour le bulletin municipal, le site internet de la commune et des articles de journaux. Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité sur les temps scolaires et périscolaires.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille et de prénom. Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre enfant lors des prises de vue.

Nous autorisons

Nous n'autorisons pas

Responsables légaux de l'enfant :

Nous soussignons :

L'équipe municipale à utiliser, des photos de notre enfant prises au cours des activités périscolaires.

A le
Signature des représentants légaux